

Éditorial

Les maux et les nombres

S'il n'y a pas de solution, c'est qu'il n'y a pas de problème.
Devise shadok.

LORS D'UNE REUNION ordinaire, le 20 octobre 2008, les membres du conseil de rédaction de *L'Homme* et l'auteur de ces lignes se sont inquiétés de la liste de classement des revues de sciences humaines et sociales établie par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et publiée sur le site de ladite Agence le 28 juillet 2008. Le mode de constitution d'un tel classement (la plupart des rédactions – principales intéressées tout de même – n'ont pas eu vent de l'opération) est à l'image de la discrétion médiatique qui a entouré sa publication, discrétion peu commune de nos jours mais qui confine aux mauvais coups tarifaires généralement assés en période estivale. Car c'est de numération et de notation qu'il s'agit, même si un ordre alphabétiquement correct tente de masquer la régression (et le parcours récessivement scolaire) qu'il y aurait eu à attribuer à chacune des revues prétendument évaluées une note de 0 à 20.

Toutes sont classées en A, B, C, avec, cependant, une pondération qui révèle les tenants et aboutissants de ce type de palmarès. Nous la citons telle quelle¹, et, outre son côté parfaitement ubuesque (le classement finit par s'annuler du fait même de s'exposer), on appréciera le tour de force lexicographique qui d'entrée de jeu n'accorde, aux auteurs publiés dans ces revues, qu'une position informelle et participiale²:

Sous le titre « Comptage/Gargotage », une première version de ce texte a été mise en ligne le 20 novembre 2008 sur le site du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) : <http://www.lahic.cnrs.fr/spip.php?article414>. Je remercie son directeur Daniel Fabre de l'avoir accueilli, et sa secrétaire, Nadine Boillon, de l'avoir illustré et mis en page.

1. Cf. <http://www.aeres-evaluation.fr/La-liste-des-revues-scientifiques> (NB 2 de la présentation du classement).

2. Il est vrai que, dans cette frénésie du quantitatif, le gérondif substantivé (« publiants ») s'accommode mieux, dans les rapports à quatre ans des formations de recherche, de la négation (« non-publiants »), que le terme « auteur ». Que (et qui) seraient les « non-auteurs » d'un laboratoire ?

« Pour déterminer le nombre de publiants [sic] dans un laboratoire, les revues ici classées A et B sont considérées comme des “publications de rang A” au même titre que d’autres formes de production scientifique. »

Si donc les « publiants » ont droit aux rangs A et B, on peut en déduire, sans trop forcer la note ou le raisonnement, que les « auteurs » se situent au rang C, lequel – la notule explicative nous incite également à le déduire – répertorie des périodiques ne constituant pas des « autres formes de production scientifique »... On s’interroge, dès lors, sur la validité de leur prise en compte et de leur classement.

Toutes ces revues (près de 6000) sont mixées à l’européenne, c’est-à-dire recensées à partir de différentes sources nationales ou transnationales (Centre national de la recherche scientifique, European reference index for the humanities, Fondation européenne pour la science), mais dont rien n’est dit sur les protocoles d’expertise ni, bien entendu, sur les critères mis en œuvre au sein de ces différents organismes pour les trier, les ranger, les ordonner, comme s’il allait de soi que les procédures d’examen étaient homogènes sinon équitables. On sait que le nombre n’a ni chair ni sens, encore moins d’odeur, et qu’il se prête à d’abstraites autant qu’interminables opérations.

Déjà, l’addition vaut classement, l’amalgame vaut preuve. Autant dire que le nombre se substitue au mot, mais au mépris d’une distinction que tout scientifique est censé faire, raison de plus lorsque ce sont des « estimateurs » – ci-devant arpenteurs du savoir imprimé ou numérisé – qui entendent mesurer les « facteurs d’impact » ou calculer les « indices de rayonnement » des revues et de leurs « publiants » : à savoir qu’une évaluation ne définit pas sui generis un classement. D’autant moins quand il s’agit de transformer ce classement des revues en une échelle d’évaluation des travaux, par conséquent des chercheurs qu’elles publient.

C’est remplacer une logique discursive, que toute revue savante (ou autre) s’évertue coûte que coûte à valoriser, par une logique comptable des plus élémentaires et dont chaque rédaction sait, par expérience, qu’elle ne peut s’appliquer qu’au nombre de signes, de folios, de grammes... et de ventes ou d’abonnés de la revue qu’elle pilote.

C’est, en somme, confondre – pour ceux qui se souviennent de cette rondouillarde et roublarde série télévisée dadaïste du début des années 1970 – les Gibis avec les Shadoks qui, à force de pomper, de pomper, d’encore pomper et de toujours pomper, s’étaient inventé un système de numération à base 4 dont nos arpenteurs, à un chiffre près, semblent s’être insidieusement inspirés, puisque (cf. supra note 2) selon eux : $A = (A+B)$... Est-ce à dire que $B = (B+C)$? Ou que $C = (C+/- \text{ " })$? Ce dernier cas d’égalité peut être attrayant : il permet de progresser (à la shadok osons démarquer Pascal qui, lui, s’y connaissait à la fois en nombres et en mots : ... et le peu que nous avons d’être nous permet d’entrevoir l’infini), au lieu de se sentir menacer d’un possible déclassement, comme au Top 50, à l’audimat, à l’IFOP, ou par le guide Michelin... L’astuce de carrière scientifique ainsi proposée en filigrane consisterait, pour tout « auteur » édité au rang C, à devenir un jour « publiant » de rangs A et B, comme tout jeune enfant de nos anciens villages aux « racines chrétiennes » avait aspiré un jour à devenir communiant, ne serait-ce que pour gagner une montre ou récolter une médaille.

L'Appel pour le retrait complet et définitif des revues de la liste de l'AERES, émis le 2 octobre 2008 et qui a réuni à ce jour plus de 3500 signatures de chercheurs, d'auteurs, de rédacteurs en chef, de secrétaires de rédaction et de membres des comités de lecture de revues en sciences humaines et sociales, se fonde sur un principe fondamental auquel nous souscrivons entièrement, non par passéisme mais par souci d'équité et de qualité (les comités nationaux du Centre national de la recherche scientifique ont pleinement rempli ce rôle depuis la Libération, de même que les commissions du Centre national du livre) :

« L'évaluation de la recherche, *est-il souligné*, est une opération scientifique essentielle, mais elle appartient en propre aux chercheurs ; elle ne peut être automatisée ni s'effectuer sans en passer par une lecture effective et éclairée des travaux concernés. »

Les mots contre les nombres. Une revue savante est bien trop précieuse et bien trop fragile pour être vouée à la seule estimation du martèlement discontinu d'un clavier numérique branché sur Google Scholar. Elle n'est pas non plus vouée, sans autre forme de procédure, à devenir une sorte d'ABC de la transmission et diffusion des idées, des connaissances, des recherches.

En définitive, l'indicateur bibliométrique mis en avant par nos instances régulatrices – on n'ose dire évaluatrices – de la recherche scientifique, mais auquel un récent article de la revue Science (10 octobre 2008) a fait un sort en épinglant les absurdités de ce type d'évaluation automatique, ne devrait avoir de sens que sous le crayon d'un menuisier ou sur la planche d'un architecte décorateur s'attachant à calculer le nombre de mètres linéaires que nécessite le rangement d'une bibliothèque, personnelle ou pas.

Mais on peut craindre, à voir l'usage qui en est fait dans les systèmes de classement de la science et des scientifiques, que, non contentes de tordre le coup à la lexicographie, ces instances n'en viennent à faire rendre gorge à un pourtant vieil adage (on nous permettra ici de ne le suivre ni à la lettre ni dans l'esprit) au point de le transmuier en cet autre :

Qui ne dit mot compte, compte encore, et compte toujours.

Post-scriptum

Pour ce qui est de L'Homme, la liste de l'AERES comporte une anomalie, voire une aberration qui en dit long sur la rigueur et le contrôle qui ont présidé à l'établissement de cette liste. On observe, en effet, que notre revue, du moins son titre, fait l'objet d'un double classement.

D'une part, elle apparaît à la lettre H, conformément à toute bonne indexation où l'article défini – ici L' – n'est pas pris en compte (sur ce point, rien à redire), mais où elle est classée en B sous la rubrique « Histoire » (on peut l'admettre, la revue Annales étant bien rangée en « Histoire » et en... « Anthropologie, ethnologie »).

D'autre part (ce qui se conçoit moins), elle est répertoriée à la lettre L, où elle se retrouve classée en A dans le champ disciplinaire « Anthropologie, ethnologie ».

Outre cette entorse aux règles élémentaires de constitution d'un index (on passe ainsi, sans commentaire ni raison, du substantif à l'article), seul le numéro ISSN attribué à la revue en question (distinguo qui demande un certain temps d'accommodation) permet de comprendre et de s'assurer qu'il ne s'agit pas de la même publication. La première, fondée en 1990 par l'Université de Vienne – ceci malgré l'emprunt manifeste, sans doute ironique, de son nom à la langue française –, porte en sous-titre : Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft / European Journal of Feminist History...³ Son numéro ISSN est le 1016-362X (autre ironie de la nomenclature : notons le chiffre romain X assez rarement utilisé dans le codage de l'International Standard Serial Number), tandis que celui de L'Homme, qui lui est affecté depuis 1977, soit seize ans après sa création en 1961, est le 0439-4216. De quoi, certes, accroître le désarroi de nos « publiant(e)s » ou futur(e)s « publiant(e)s » !

Au moins, dans un raccourci saisissant, les réquisits du classement de l'AERES apparaissent-ils valides, voire pertinents, et ce pour un même titre de périodique : si – rappelons-le – « les revues classées A et B sont considérées comme des “publications de rang A” », alors écrire dans Homme (L) notée B reviendrait à être publié, plusieurs colonnes plus loin, dans L'Homme notée A. CQFD.

Faudrait-il, comme l'a suggéré une de nos collègues, supprimer le e de L'Homme (et pourquoi pas son H ?) pour rétablir une identité et une place correctes dans ce classement, et éviter ainsi – faute de pouvoir le faire entre les A et les B – toute confusion entre les X et les Y ?

Paris, octobre 2008

Jean Jamin

3. On peut consulter son programme scientifique et son dispositif éditorial sur : www.univie.ac.at/Geschichte/LHOMME/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=1&lang. Ou, plus simplement, en tapant son numéro ISSN dans Google.